

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DE
LA COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH- MONTRÉAL

La Commission scolaire English-Montréal a tenu une réunion ordinaire sur Teams à Montréal le mardi 29 juin 2021, à 18 h.

Commissaires présents :

M^c Joe Ortona, président
M. Agostino Cannavino, vice-président
M. Mario Bentrovato, commissaire
M^{me} Maria Corsi, commissaire-parent
M^{me} Sophie De Vito, commissaire, se joint à la réunion à 18 h 02
M. Jamie Fabian, commissaire
M. Julien Feldman, commissaire
M^{me} Ellie Israel, commissaire, se joint à la réunion à 18 h 03
M. James Kromida, commissaire
M. Joseph Lalla, commissaire
M. Pietro Mercuri, commissaire
M^{me} Mubeenah Mughal, commissaire-parent
M. Mario Pietrangelo, commissaire
M. Tony Speranza, commissaire-parent
M. Daniel Tatone, commissaire-parent, se joint à la réunion à 18 h 58

Administrateurs présents :

M. Nicholas Katalifos, directeur général désigné
M^{me} Evelyne Alfonsi, directrice générale adjointe – Éducation
M^c Benoît Duhême, directeur général adjoint – Administration
M^c Nathalie Lauzière, secrétaire générale

M^{me} Sandra Léveillé, directrice, Organisation scolaire
M^{me} Livia Nassivera, directrice, Services financiers
M^{me} Pelagia Nickoletopoulos, directrice de secteur, Niveau primaire
M^{me} Julie René de Cotret, directrice, Services aux élèves
M^c Magdalena Sokol, directrice par intérim, Services juridiques
M^{me} Angela Spagnolo, directrice de secteur – EAFP
M. Charalambos Thomas, directeur, Services des technologies de l'information
M^{me} Ann Watson, directrice, Ressources humaines
M. Mike Cohen, spécialiste en communication et marketing
M^{me} Brigida Sellato, conseillère, Secrétariat général

1. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'ordre du jour soit adopté sans modification.

Vote : 13-0-0. Motion adoptée.
(M^{me} E. Israel et M. D. Tatone absents lors du vote)

Résolution n° 21-06-29-1

2.	<p><u>2.1 Nomination d'Eliane Goldstein à titre d'Élève du mois</u></p> <p>Le président, M. Joe Ortona, a félicité Eliane Goldstein pour ses services communautaires exceptionnels.</p>
	<p>À 18 h 03, M^{me} Ellie Israel se joint à la réunion.</p>
3.	<p><u>Période de questions</u></p> <p>Le président aborde les questions de M. Chris Eustace concernant le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal et le Code d'éthique de la CSEM.</p>
4.	<p><u>Adoption des procès-verbaux</u></p> <p><u>4.1 Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil du 5 mai 2021</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 5 mai 2021 soit adopté sans modification.</p> <p>Vote : 14-0-0 (M. D. Tatone absent lors du vote). Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 21-06-29-4.1</u></p> <p><u>4.2 Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil du 2 juin 2021</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOSEPH LALLA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le procès-verbal de la réunion extraordinaire tenue le 2 juin 2021 soit adopté sans modification.</p> <p>Vote : 13-0-0, (M. D. Tatone absent lors du vote). Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 21-06-29-4.2</u></p>
5.	<p><u>Affaires relevant des procès-verbaux</u></p> <p>Aucune affaire découlant des procès-verbaux</p>
6.	<p><u>6.1 Hommage lors de la réunion du conseil en juin 2021</u></p> <p>ATTENDU QUE la commission scolaire valorise l'apport des membres de son personnel;</p> <p>ATTENDU QUE la commission scolaire souhaite prendre officiellement acte du décès de membres de sa grande famille d'employés;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOE ORTONA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la commission scolaire souligne avec regret le décès de :</p> <p>Graeme Sutherland, ancien enseignant et directeur adjoint de l'école secondaire Wagar, Cynthia Rhoda Tyler (Cynthy), ancienne secrétaire au Collège Vincent Massey, et qu'un témoignage de sympathie soit transmis aux familles endeuillées.</p> <p>Vote : 14-0-0 (Mr. D. Tatone absent lors du vote). Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 21-06-29-6.1</u></p>

7.	<p><u>Rapport du président</u></p> <p>Le président, M. Joe Ortona, a remercié tous les employés de leur ardeur au travail au cours de cette année difficile et a souhaité à tous un très bel été.</p>
8.	<p><u>Rapport du directeur général</u></p> <p>Dans son rapport, le directeur général a d'abord indiqué que la CSEM a déposé au bureau du sous-ministre son rapport sur la mise en œuvre des mesures correctrices conformément à l'arrêté ministériel du 6 novembre 2020, et qu'une copie a été partagée avec les membres du conseil. Il a ensuite remercié les membres de l'équipe et des différents services de la CSEM pour leur travail acharné en cette année de pandémie. Pour entendre son exposé, rendez-vous à la marque 19:06 sur cette vidéo de la réunion : http://webtv.coop/video/Board-meeting-of-the-English-Montreal-School-Board-June-29th-2021/fe00f99feaa996fa52863fd4135b9958. Voici ci-dessous un sommaire.</p> <p>Il s'est dit honoré d'avoir été choisi en tant que nouveau directeur général de la CSEM. Il a remercié le président de la CSEM, les commissaires, les membres du personnel, les élèves, les parents, ses amis et sa famille qui l'ont aidé à faire la transition.</p> <p>Il a tenu à souligner quelques points saillants ayant marqué l'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'équipe des Services éducatifs mérite de grands éloges pour être parvenue à basculer vers l'enseignement à distance dès le début de la pandémie. ➤ Au début de cette année de pandémie, nous avons mis sur pied une école virtuelle unique. L'apprentissage virtuel à la CSEM a connu un succès retentissant. Chaque élève a fait l'expérience de l'apprentissage à la maison de différentes façons, sous différents angles : physique, émotionnel et mental. ➤ La santé mentale a évidemment été un enjeu de premier plan. Nous tenons à exprimer nos remerciements et notre admiration aux Services aux élèves et au Centre de ressources en santé mentale. L'équipe de psychologues, de conseillers d'orientation, de techniciens en éducation spécialisée et autres ont fait une nette différence dans la vie de nos élèves, dont plusieurs d'entre eux ont été plus durement touchés par la pandémie. Ils accomplissent un travail essentiel. ➤ Le Service des ressources matérielles fut lui aussi fort occupé. Nous avons réalisé des projets de construction totalisant plus de 40 millions de dollars, notamment la réfection complète du bâtiment historique abritant l'école Westmount Park qui, après une fermeture de deux ans, rouvrira ses portes le 31 août. ➤ En décembre et en janvier, nous avons procédé à l'installation de 800 purificateurs d'air en un temps record afin d'améliorer la qualité de l'air et d'atténuer les effets de la transmission du virus par aérosol. L'équipe du Service de l'approvisionnement a relevé un défi de taille en fournissant à plus de 37 000 élèves et 5 600 employés tous les équipements de protection nécessaires. ➤ L'équipe du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle a poursuivi sur sa lancée sous le thème de l'apprentissage continu. Avec la réouverture des restaurants, le Centre de carrières St. Pius X a été submergé de demandes d'embauche de chefs cuisiniers. Pour sa part, le Centre de santé et d'études commerciales Shadd a formé des préposés aux bénéficiaires afin de travailler dans les résidences pour aînés où la demande était urgente. Tous nos centres ont répondu à l'appel de multiples façons. ➤ Les Ressources humaines ont connu une année exceptionnellement chargée en matière de dotation en personnel afin de pourvoir les postes laissés vacants par de nombreux employés ayant décidé de prendre une retraite anticipée ou de quitter leur emploi en début d'année, en raison des défis posés par la pandémie. De plus, l'équipe des RH a géré plusieurs centaines de demandes d'exemption de

la part d'employés qui, pour des raisons médicales, ne pouvaient pas se présenter physiquement à l'école. Les Ressources humaines ont su reconnaître les besoins exceptionnels de nos employés en matière de gestion du stress et de santé mentale au cours de l'année et, ainsi, une série d'ateliers spéciaux ont été organisés et une nouvelle application de mise en forme offerte gratuitement à tout le personnel de la CSEM.

- Pour l'Organisation scolaire, cette année fut loin d'être normale en ce qui a trait au transport scolaire. Notre équipe s'est montrée à la hauteur dès le premier jour de classe et a joué un rôle crucial en mettant en place à la CSEM tous les protocoles liés à la COVID-19.
- L'équipe des Services financiers a su relever le défi en cette année des plus difficiles et est parvenue à remplir ses obligations et à répondre aux besoins de nos divers partenaires dans un monde virtuel, de nos écoles et nos centres, notre personnel, nos services et nos fournisseurs.
- La Division du marketing et des communications a veillé à ce que nos communications continuent d'être transmises au public par le biais de notre site Web amélioré, d'infolettres, des médias sociaux et de la publication d'une foule d'histoires positives émanant de nos écoles.
- Le Bureau de la secrétaire générale s'est assuré que les réunions se déroulent de manière fluide via nos plateformes en ligne, comme c'est le cas ce soir.
- L'un des principaux défis des Services des technologies de l'information fut sans contredit de fournir les équipements et solutions technologiques aux membres du personnel (télétravail) et aux élèves (enseignement à distance) durant la pandémie.
- Les directrices de secteur et leurs précieuses secrétaires ont littéralement travaillé 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 au cours de la présente année scolaire marquée par la COVID, tout comme nos deux directions générales adjointes et les Services juridiques qui, ensemble, ont travaillé de concert avec le Bureau de la direction générale et le personnel pour veiller au bon fonctionnement de tous les systèmes.

Enfin, un grand merci :

- aux directions d'école, directions adjointes et enseignants;
- au personnel de soutien, des secrétaires jusqu'aux concierges, pour vos efforts acharnés qui ne passent jamais inaperçus et qui sont essentiels à la réussite de nos élèves;
- au personnel professionnel, soit des animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire aux orthophonistes en passant par les conseillers pédagogiques.

Et, bien entendu, nous ne saurions passer sous silence l'incroyable soutien reçu de la part des parents et de la communauté élargie de la CSEM.

9. Rapports des comités

9.1 CCSAS (Comité consultatif des services de l'adaptation scolaire), présentation de M^{me} M. Mughal

- Réunion tenue le 25 mai 2021
- Des décisions ont été prises afin de permettre des réunions PI et des rencontres parent-enseignant distinctes
- Document FAQ
- Relance du programme de tutorat
- Projet pilote sur le recrutement de psychologues pour les postes qui n'ont pas encore été pourvus

9.2 Comité consultatif de transport et sécurité, présentation de M. P. Mercuri, président du comité

- Réunion tenue le 16 juin 2021
- Service d'autobus supplémentaires - RDP et Collège Vincent Massey
- Les limites territoriales feront l'objet d'un suivi par le comité de planification à long terme au cours de l'année scolaire 2021-2022
- Application mTransport dans les autobus scolaires
- Transport de courtoisie
- Budget de transport

9.3 CPCSEM (comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal), présentation de M. T. Speranza

- Remerciements aux 50 délégués et à M^{me} Brigida Sellato pour sa participation à la réunion
- Réunion tenue le 3 juin 2021
- Discussion concernant les ateliers sur la diversité et le plan triennal
- L'avenir des écoles virtuelles
- Comité de lutte contre le racisme

9.4 Comité de gouvernance et de déontologie, présentation de M. J. Feldman, président du comité

- Réunion tenue le 19 mai 2021
- Règle de régie interne
- Échéances et mandats en matière de gouvernance et d'éthique
- Renouvellement du contrat du protecteur de l'élève
- Lignes directrices pour les commissaires
- Évolution des règlements existants
- Nécessité d'un comité des finances
- Comité de l'équité

9.5 Comité de vérification, présentation de M. J. Kromida, président du comité

- Réunion tenue le 22 juin 2021
- Grille utilisée par les vérificateurs et le comité de vérification pour surveiller les causes, les résultats, les solutions et le rapport d'état des faiblesses constatées
- Examen budgétaire
- Rôle du comité de vérification

9.6 Comité des ressources humaines, présentation de M. J. Lalla, président du comité

- Aucun rapport n'est déposé
- Remerciements aux parents, aux élèves, à l'administration et à tous les employés pour leurs efforts inlassables

9.7 CGTSIM (Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal), présentation de M. A. Cannavino

- Réunion tenue le 13 mai 2021
- Emprunts à court terme passés en revue

- Réunion tenue le 17 juin 2021
- Prévisions passées en revue
- M. Georges Lemieux remplace M. Steven Colpitts comme sous-ministre de l'Éducation par intérim
- Prochaine réunion le 16 septembre 2021

	<p><u>9.8 EMSAC (English Montreal Student Advisory Committee), présentation de M. J. Lalla</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réunion tenue le 20 mai 2021 ➤ Discussion sur le projet de loi 96 ➤ Évaluations 2021-2022 ➤ Réunion tenue le 7 juin 2021 ➤ Tragédie des pensionnats ➤ Mois de la fierté <p><u>9.9 ACSAQ (Association des commissions scolaires anglophones du Québec), présentation de M. J. Ortona</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Appel contre le projet de loi 21 ➤ La décision sur la loi 40 n'est pas encore rendue ➤ Élections scolaires – laisser assez de temps aux candidats pour faire campagne ➤ Décès de Michael Clark le 18 juin 2021
	<p>M. Daniel Tatone se joint à la réunion à 18 h 54</p>
<p>10.</p>	<p><u>Rapport des commissaires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Points d'information présentés par M. Joseph Lalla</u> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le comité West-End Highschool • <u>Points d'information présentés par M. Daniel Tatone</u> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le comité de l'équité a tenu une réunion le 26 mai 2021 • <u>Points d'information présentés par M^{me} Maria Corsi</u> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le comité ad hoc Easton Marketing a tenu une réunion le 13 mai 2021
<p>11.</p>	<p><u>Appel à l'action sur le projet de loi 96</u></p> <p>ATTENDU QUE le projet de loi 96, la <i>Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français</i>, a été présenté à l'Assemblée nationale par Simon Jolin-Barrette, ministre responsable de la Langue française, le 13 mai 2021;</p> <p>ATTENDU QUE le projet de loi 96 a été adopté en première lecture par un vote de 121-0;</p> <p>ATTENDU QUE le projet de loi 96 vise à modifier la <i>Charte de la langue française</i>, notamment certains articles sur l'accès à l'éducation en langue anglaise;</p> <p>ATTENDU QUE le projet de loi 96 vise à modifier le <i>Règlement sur l'exemption de l'application du premier alinéa de l'article 72 de la Charte de la langue française qui peut être accordée aux enfants séjournant au Québec de façon temporaire</i>;</p> <p>ATTENDU QUE le projet de loi 96 vise à modifier la <i>Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel</i>;</p> <p>ATTENDU QUE le projet de loi 96 vise à modifier la <i>Charte des droits et libertés de la personne</i>;</p> <p>ATTENDU QUE les articles 118 et 199 du projet de loi 96 stipulent que ce projet de loi et la <i>Charte de la langue française</i> s'appliquent malgré les articles 1 à 38 de la <i>Charte des droits et libertés de la personne</i>;</p>

ATTENDU QUE les articles 118 et 200 du projet de loi 96 stipulent que ce projet de loi et la *Charte de la langue française* s'appliquent indépendamment des articles 2 et 7 à 15 de la *Loi constitutionnelle de 1982*;

ATTENDU QUE le projet de loi 96 vise à modifier unilatéralement la *Loi constitutionnelle de 1867*;

ATTENDU QUE la Commission scolaire English-Montréal a déjà lancé une contestation judiciaire contre le projet de loi 21, la *Loi sur la laïcité de l'État*;

ATTENDU QUE l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) a intenté une contestation judiciaire contre le projet de loi 40, la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*;

ATTENDU QUE de nombreuses personnes au sein de la communauté anglophone ont dénoncé le projet de loi 96;

ATTENDU QUE par une écrasante majorité, les membres de la communauté de langue anglaise ne sont pas favorables à ce que le projet de loi 96 acquière force de loi;

ATTENDU QUE la communauté de langue anglaise doit compter sur ses dirigeants pour défendre ses intérêts et protéger ses droits constitutionnels;

ATTENDU QU'en 1995, un organisme rassemblant les groupes d'expression anglaise du Québec a été créé sous le nom de Quebec Community Groups Network (QCGN);

ATTENDU QU'une partie de la mission du QCGN vise à trouver des solutions aux problèmes touchant le développement et la vitalité de la communauté de langue anglaise du Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR P. MERCURI QUE la Commission scolaire English-Montréal demande au Quebec Community Groups Network (QCGN) de prendre toutes les mesures à sa disposition pour défendre les droits de la minorité anglophone au Québec et, si le projet de loi 96 est adopté par l'Assemblée nationale, que le QCGN exerce tous les recours légaux pour contester la constitutionnalité du projet de loi 96 devant nos tribunaux.

Le commissaire Daniel Tatone a proposé un amendement à la motion principale afin qu'une copie de la présente résolution soit acheminée aux commissions scolaires anglophones, à l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) et au Quebec Community Groups Network (QCGN).

Vote sur l'amendement : 14-0-1. Adopté à l'unanimité. (M. J. Fabian s'est abstenu)

Vote sur la motion principale, incluant l'amendement : 14-0-1. Motion adoptée à l'unanimité.
(M. J. Fabian s'est abstenu)

Résolution n° 21-06-29-11

12. Budgets 2021-2022 – Fonctionnement, investissements et service de la dette

ATTENDU QUE l'article 277 de la *Loi sur l'instruction publique* (chapitre I-13.3) stipule que la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) doit adopter son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2021-2022 et le transmettre au ministre de l'Éducation;

ATTENDU QUE la CSEM entrevoit la nécessité d'adopter un budget de fonctionnement pour l'année scolaire 2021-2022 dans lequel les dépenses surpasseront les revenus dans une proportion de 6 380 670 \$ et que cette somme est égale à la limite de 15 % fixée pour l'appropriation du surplus accumulé au 30 juin 2020, exclusion faite de la valeur nette des terrains et de la subvention de fonctionnement à recevoir pour la prestation des avantages sociaux futurs des employés au 30 juin 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR P. MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, TEL QUE RECOMMANDÉ PAR LE COMITÉ CONSULTATIF DE GESTION CENTRALE/COMITÉ DE RÉPARTITION DES RESSOURCES, QUE le budget de fonctionnement, d'investissements et de service de la dette qui affiche des revenus de 371 526 337 \$ et des dépenses de 377 915 007 \$ soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation, tel qu'il est énoncé dans la documentation présentée à la réunion.

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 21-06-29-12

13. 13.1 Projet de règlement n° 1 (2021) - Règlement fixant le jour, l'heure et le lieu des réunions ordinaires de la Commission scolaire English-Montréal

ATTENDU QUE l'article 162 de la *Loi sur l'instruction publique* stipule que le conseil des commissaires doit, par règlement, fixer le jour, l'heure et le lieu de ses réunions ordinaires;

ATTENDU QU'en vertu de la résolution n° 21-05-05-18.1, l'approbation provisoire du projet de règlement n° 1 (2021) a été accordée;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*, un avis public de 30 jours a été donné;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR AGOSTINO CANNAVINO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'approbation finale du règlement n° 1 (2021) fixant le jour, l'heure et le lieu des réunions ordinaires de la Commission scolaire English-Montréal pour l'année scolaire 2021-2022 soit accordée.

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 21-06-29-13.1

13.2 Projet de règlement n° 4 (2021) - Règlement fixant le jour, l'heure et le lieu des réunions ordinaires du comité exécutif de la Commission scolaire English-Montréal

ATTENDU QUE l'article 162 de la *Loi sur l'instruction publique* stipule que le conseil des commissaires doit, par règlement, fixer le jour, l'heure et le lieu des réunions ordinaires du comité exécutif;

ATTENDU QU'en vertu de la résolution n° 21-05-05-18.2, l'approbation provisoire du projet de règlement n° 4 (2021) a été accordée;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*, un avis public de 30 jours a été donné;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'approbation finale du règlement n° 4 (2021) fixant le jour, l'heure et le lieu des réunions ordinaires du comité exécutif de la Commission scolaire English-Montréal pour l'année scolaire 2021-2022 soit accordée.

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 21-06-29-13.2

14. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2021-2024

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi sur l'instruction publique*, la Commission est tenue d'établir un plan triennal de répartition et de destination des immeubles, et ce, chaque année;

ATTENDU QUE ladite loi requiert également que la Commission émette un acte d'établissement pour chaque école et chaque centre d'éducation des adultes et de formation professionnelle qui relèvent de sa compétence;

ATTENDU QU'en vertu de la résolution n° 21-04-28-6, la consultation portant sur la proposition du Plan triennal et Liste des écoles – Répartition et destination des immeubles 2021-2024 a pris fin le 4 juin 2021;

ATTENDU QUE le Plan triennal et Liste des écoles – Répartition et destination des immeubles 2021-2024 entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2021 et qu'un acte d'établissement pour chaque école et centre sera émis;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR T. SPERANZA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver le Plan triennal et Liste des écoles – Répartition et destination des immeubles 2021-2024 et d'émettre les actes d'établissement applicables, comme il se doit.

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 21-06-29-14

15. Liste de prix pour les cafétérias et structure de la subvention pour 2021-2022

ATTENDU QUE la *Politique alimentaire* de la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) exige que le conseil approuve la liste de prix pour les cafétérias et la structure de la subvention sur une base annuelle;

ATTENDU QUE la *Politique alimentaire de la CSEM* stipule que les cafétérias scolaires soient gérées de manière à ce que le coût pour les élèves soit le plus bas possible selon les critères de qualité, de quantité et de valeur nutritionnelle;

ATTENDU QU'une proposition de liste de prix et de structure de subvention a été soumise par l'Organisation scolaire/Nutrition et services alimentaires;

ATTENDU QUE la proposition de liste de prix et de structure de subvention reflète une subvention de 500 000 \$ provenant du programme de lutte contre la pauvreté;

ATTENDU QUE le comité consultatif de gestion centrale/comité de répartition des ressources (CCGC/CRR) recommande la proposition de liste de prix et de structure de subvention.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JAMES KROMIDA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE, TEL QUE RECOMMANDÉ PAR LE COMITÉ CONSULTATIF DE GESTION CENTRALE/COMITÉ DE RÉPARTITION DES RESSOURCES (CCGC/CRR), la liste de prix des cafétérias et la structure de subvention pour 2021-2022 soient approuvées tel qu'il est indiqué dans la documentation soumise à la réunion.

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 21-06-29-15

16. Vote par correspondance - Élections scolaires 2021

ATTENDU QUE, pour les élections scolaires initialement prévues le 1^{er} novembre 2020, le vote par correspondance se limitait, en vertu de l'arrêté ministériel 2020-066, aux personnes domiciliées dans un CHSLD, une résidence privée pour aînés ou aux personnes en isolement en raison de la COVID-19;

ATTENDU QUE, pour les élections scolaires reportées au 20 décembre 2020, le vote par correspondance avait de nouveau été limité, en vertu de l'arrêté ministériel 2020-091, aux personnes se trouvant dans ces mêmes situations;

ATTENDU QUE, les élections scolaires, qui sont actuellement suspendues, devraient avoir lieu en 2021;

ATTENDU QUE, le projet de loi 85, *Loi visant à faciliter le déroulement de l'élection générale municipale du 7 novembre 2021 dans le contexte de la pandémie de la COVID-19* a été adopté par le gouvernement du Québec le 25 mars 2021;

ATTENDU QUE la Loi 85 permet aux individus suivants de voter par correspondance aux élections municipales du 7 novembre 2021;

- les personnes domiciliées dans une installation maintenue par un établissement qui exploite un centre hospitalier, un centre d'hébergement et de soins de longue durée ou un centre de réadaptation ou une résidence privée pour aînés;
- les personnes incapables de se déplacer pour des raisons de santé;
- les proches aidants;
- les personnes isolées en raison de la COVID-19;
- si leur municipalité le permet, les personnes âgées de 70 ans et plus;

ATTENDU QUE, bien que sollicitée, la Coalition Avenir Québec a refusé d'appliquer la Loi 85 aux prochaines élections scolaires;

ATTENDU QU'il en va de la santé publique et de la démocratie que les électeurs aux prochaines élections scolaires puissent bénéficier des mêmes droits que les électeurs aux prochaines élections municipales et que, pour les mêmes raisons, le droit de vote par correspondance devrait être consenti à toute personne qui désire se prévaloir de ce mode de scrutin;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR J. LALLA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire English-Montréal exhorte le gouvernement du Québec à permettre le vote par correspondance à toute personne qui souhaite se prévaloir de ce mode de scrutin ou, à tout le moins, que les personnes qui voteront aux prochaines élections scolaires bénéficient des mêmes droits que ceux qui voteront aux élections municipales du 7 novembre 2021.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QU'une copie de cette résolution soit transmise au premier ministre François Legault, également ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise; à Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation; à Georges Lemieux, sous-ministre adjoint au ministère de l'Éducation, Réseau éducatif anglophone; à Christopher Skeete, adjoint parlementaire du premier ministre pour les relations avec les Québécois d'expression anglaise, et à tous les députés de l'Assemblée nationale.

IL EST ENCORE DE PLUS RÉSOLU QU'une copie de cette résolution soit également transmise aux municipalités et arrondissements sur le territoire de la Commission scolaire English-Montréal.

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 21-06-29-16

17. Demande de révision et d'amélioration du programme d'histoire du Québec et du Canada de 3^e et 4^e secondaire

ATTENDU QU'entre 2016 et 2019, la Commission scolaire English-Montréal a adopté à l'unanimité six résolutions préconisant des améliorations au contenu, aux ressources et à l'attention portée à la contribution historique au Québec par les groupes culturels non francophones dans le programme d'histoire du Québec et du Canada;

ATTENDU QUE les résolutions susmentionnées ont été soumises au ministre de l'Éducation et aux autres commissions scolaires anglophones;

ATTENDU QUE la CSEM a créé un « comité d'experts en histoire » formé de trois (3) historiens professionnels reconnus afin d'examiner de façon indépendante le curriculum et les manuels scolaires au Québec pour le programme d'histoire du Québec et du Canada de 3^e et 4^e secondaire;

ATTENDU QUE, dans son rapport, le « comité d'experts en histoire » a formulé de nombreuses recommandations pour remédier aux lacunes du programme, notamment le retrait des manuels scolaires;

ATTENDU QUE, pour donner suite aux recommandations du « comité d'experts en histoire », le Comité de développement des ressources en histoire de la CSEM aux Services éducatifs a proposé des ressources complémentaires au programme et aux manuels, afin de combler les lacunes dans l'histoire des Noirs canadiens, l'histoire des immigrants, l'histoire des peuples autochtones et l'histoire des femmes;

ATTENDU QUE les actions 10, 11, 16 et 17 du rapport du Groupe d'action contre le racisme (rapport GACR), « Racisme au Québec : tolérance zéro », * déposé en décembre 2020, doivent s'intégrer dans le contenu du curriculum offert;

ATTENDU QUE le *Programme de formation de l'école québécoise – Enseignement secondaire – Histoire du Québec et du Canada, troisième et quatrième secondaire (page 7)* suggère que : Les ressources du milieu immédiat des élèves ... contribuent à rendre plus tangibles des réalités québécoises, canadiennes, voire mondiales. **;

ATTENDU QUE le contenu actuel du curriculum offert ne permet pas de présenter de façon juste et équilibrée les contributions des communautés minoritaires au développement du Québec au fil des siècles, notamment celles des anglophones, des allophones, des autochtones, des Noirs, des Juifs, des Italiens, des musulmans et d'autres groupes minoritaires;

ATTENDU QUE les manuels approuvés *Reflections.qc.ca Origins to 1840* pour la 3^e secondaire et *Reflections.qc.ca 1840 to Our Times* pour la 4^e secondaire sont tous deux de faibles traductions peu inspirées d'ouvrages français et qu'ils contiennent des inexactitudes historiques vérifiées et proclamées par de nombreux historiens respectés dans le domaine;

ATTENDU QUE cette motion est similaire à celle adoptée par la Fédération québécoise des associations foyers-écoles et le Comité pour l'amélioration du programme d'histoire du Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR J. LALLA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Commission scolaire English-Montréal recommande fortement au ministre de l'Éducation du Québec :

QUE des mesures immédiates soient prises pour fournir aux enseignants et aux élèves du programme d'histoire du Québec et du Canada de 3^e et de 4^e secondaire du matériel électronique complémentaire qui présente de façon juste et équilibrée les contributions des communautés minoritaires au développement du Québec au fil des siècles, notamment celles des anglophones, des allophones, des autochtones, des Noirs, des Juifs, des Italiens, des musulmans et d'autres groupes minoritaires;

QUE des mesures immédiates soient prises pour que la mise en œuvre des actions 10 et 17 du rapport du Groupe d'action contre le racisme (rapport GACR), « Racisme au Québec : tolérance zéro », * soit amorcée le plus tôt possible dans les écoles du Québec;

QUE des mesures immédiates soient prises pour entamer le processus de révision du contenu du programme d'études Histoire du Québec et du Canada offert en 3^e et 4^e secondaire;

QUE des mesures immédiates soient prises pour commencer la révision des manuels scolaires *Reflections.qc.ca Origins to 1840* pour les élèves de 3^e secondaire et *Reflections.qc.ca 1840 to Our Times* pour les élèves de 4^e secondaire;

QUE des mesures immédiates soient prises pour que l'exploration de l'histoire locale fasse partie du curriculum du cours Histoire du Québec et du Canada offert en 3^e secondaire. **

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Commission scolaire English-Montréal recommande fortement à la ministre de l'Enseignement supérieur du Québec :

QUE des mesures immédiates soient prises pour s'assurer que la mise en œuvre des actions 11 et 16 du rapport GACR* soit amorcée le plus tôt possible dans les Facultés de l'éducation au Québec.

- * « Action n° 10 – Intégrer la question du racisme et de la discrimination tout au long du parcours scolaire des jeunes. »
- « Action n° 11 – Inclure le thème du racisme dans la formation obligatoire lors de la formation initiale des enseignants. »
- « Action n° 16 – Rendre obligatoire l'éducation sur le thème de l'histoire et des réalités actuelles des populations autochtones au Québec dans la formation initiale des enseignants. »
- « Action n° 17 – Modifier les contenus scolaires des niveaux primaire et secondaire pour actualiser les notions sur l'histoire, les cultures, l'héritage et les réalités actuelles des populations autochtones au Québec et au Canada et leurs impacts sur la société. »

** « Des ressources autres que les technologies peuvent être sollicitées. Les ressources du milieu immédiat des élèves, comme celles mises en valeur par leur société d'histoire locale ou l'administration de leur municipalité ou communauté, ou par les témoignages de leurs aînés, contribuent à rendre plus tangibles des réalités québécoises, canadiennes, voire mondiales. La fréquentation de bibliothèques, de musées et de centres d'archives peut aussi aider les élèves à mieux comprendre l'histoire. Les personnes qui y travaillent peuvent accompagner les élèves et leur permettre d'améliorer leur connaissance du passé. Elles incarnent par ailleurs, à leur échelle, le souci de préservation de la mémoire d'une société. »

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 21-06-29-17

18. Vérité et réconciliation : Appels à l'action et reconnaissance des terres par la CSEM

ATTENDU QUE la CSEM s'engage à donner suite aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, particulièrement à l'appel numéro 63 relativement à *l'Éducation pour la réconciliation*;

ATTENDU QUE la CSEM s'engage, en tant que commission scolaire, à offrir une éducation de qualité et à créer des communautés scolaires inclusives où tous les élèves peuvent s'épanouir pleinement et se sentir accueillis et soutenus;

ATTENDU QUE la CSEM travaille activement à accroître la sensibilisation et la compréhension de l'histoire, des réalités et des perspectives des peuples autochtones dans tous ses établissements d'enseignement;

ATTENDU QUE des travaux sont présentement en cours à la commission scolaire avec les parties prenantes de la CSEM, les facultés universitaires, ainsi que les membres et les dirigeants des communautés autochtones locales, afin de fournir des ressources de qualité adaptées à l'âge des élèves dans toutes nos écoles, et des possibilités de perfectionnement professionnel afin que les élèves et le personnel puissent collaborer et réfléchir aux perspectives et aux réalités autochtones;

ATTENDU QUE, dans un premier temps, la CSEM a entamé la rédaction et l'adoption d'une reconnaissance des terres autochtones qui favorise la réflexion et la responsabilité quant à notre rôle en tant qu'établissement d'enseignement, et qui exprime notre engagement envers le processus continu de réconciliation;

	<p>ATTENDU QUE la reconnaissance du territoire ou des terres consiste à faire une déclaration reconnaissant que nous nous trouvons sur une terre qui est le territoire traditionnel des peuples autochtones qui étaient ici avant l'arrivée des colons et qui continue d'être le lieu de résidence de nombreux peuples autochtones;</p> <p>ATTENDU QUE la reconnaissance d'un territoire ou d'une terre sert à rappeler une histoire que de nombreux Canadiens ignorent et invite à un apprentissage plus approfondi;</p> <p>ATTENDU QUE la reconnaissance des terres est une étape modeste mais importante du processus de réconciliation et qu'elle invite l'orateur et l'auditoire à réfléchir à notre rôle d'invité sur le territoire où nous vivons et travaillons, ainsi qu'à notre relation individuelle et/ou organisationnelle (actuelle et historique) avec les peuples, les communautés et les territoires autochtones;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la CSEM s'engage à honorer les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation.</p> <p>IL EST DE PLUS RÉSOLU que la CSEM s'engage à accroître la sensibilisation et la compréhension de l'histoire, des réalités et des perspectives des peuples autochtones dans tous ses établissements d'enseignement.</p> <p>IL EST ENCORE DE PLUS RÉSOLU que la CSEM rédige et adopte une reconnaissance des terres autochtones visant à favoriser la réflexion et la responsabilité quant à notre rôle en tant qu'établissement d'enseignement et qui exprime notre engagement envers le processus continu de réconciliation.</p> <p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 21-06-29-18</u></p>
19.	<p><u>Rapport du directeur général – selon le Règlement n° 10 – Délégation de pouvoirs</u></p> <p>Le point a été présenté uniquement à titre d'information.</p>
20.	<p><u>Rapport de la réunion du comité exécutif tenue le 5 mai 2021</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Octroi d'un contrat professionnel - P-2019 – Sélection du cabinet d'architectes pour le Centre de carrières St. Pius X – Divers travaux d'entretien du bâtiment et ajout de deux nouvelles cuisines ➤ Octroi d'un contrat de service - PS21-0304 – Services d'entretien de la pelouse à la grandeur de la commission scolaire <p><u>Rapport de la réunion du comité exécutif tenue le 2 juin 2021</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Octroi de contrat – P-1908 – Académie Royal West – Projet de rénovation de l'auditorium, des toilettes et divers travaux d'entretien du bâtiment
21.	<p><u>Sujets divers</u></p> <p>Aucun autre point à discuter.</p>

22. Clôture de la réunion

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOSEPH LALLA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la séance soit levée à 20 h 01.

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 21-06-29-22

Signé à Montréal, _____

M^e Joe Ortona, président

M^e Nathalie Lauzière, secrétaire générale